



Bras, le 9 Mai 2023

## A Mesdames et Messieurs les responsables de clubs

Mesdames, Messieurs,

Comme pour la saison dernière, nous vous proposons cette année deux mesures pour favoriser les inscriptions dans les clubs :

❶ Exceptionnellement cette saison encore, la licence pour la saison 2023/2024 pourra être prise dès le 1<sup>er</sup> Juin au lieu du 1<sup>er</sup> juillet habituellement. (Pour les clubs qui souscrivent les licences en ligne, elles seront disponibles dès le 1<sup>er</sup> juin, pour les clubs qui contractent des licences papier et en attendant de recevoir le courrier club, vous trouverez ci-joint un exemplaire de ce formulaire et du bordereau récapitulatif de demande de licences).

Toutefois, les pratiquants qui souhaiteraient encore se licencier pour la saison 2022/2023, auront la possibilité de le faire jusqu'au 30 Juin 2023. Dans ce cas, nous vous remercions de préciser SAISON 2022/2023 sur le bordereau d'envoi ou de contacter le secrétariat fédéral pour les licences en ligne.

❷ Les Journées Portes Ouvertes pourront être organisées du mois de JUIN au mois de SEPTEMBRE inclus. Vous trouverez le document à compléter en pièce jointe ou en téléchargement sur le site fédéral.

Nous vous souhaitons une bonne reprise.

Nathalie MAURY  
Responsable Administrative